

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 9 (1921)

**Heft:** 127: Ilme Congrès national suisse pour les intérêts féminins : numéro spécial

**Artikel:** Un message des femmes suisses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-256741>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—  
ETRANGER... • 6.50  
Le Numéro.... • 0.25

## RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)  
Compte de Chèques I. 943

## ANNONCES

12 insert. 24 insert  
La case, Fr. 45.— 80.—  
2 cases, • 80.— 160.—  
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Le *Mouvement Féministe* aux Congressistes. — Un message des femmes suisses. — Le premier Congrès suisse pour les Intérêts féminins: E. Gd. — Ceux et celles auxquels nous devons le premier Congrès: M<sup>lle</sup> Camille Vidart; M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix; M<sup>me</sup> Ryff; M. et M<sup>me</sup> Boos-Jegher; Louis Bridel. — La situation suffragiste actuelle en Suisse: E. Gd. — Une opinion intéressante: Yves Guyot.

## II<sup>me</sup> Congrès National Suisse pour les Intérêts féminins

### NUMÉRO SPÉCIAL

### Le „Mouvement Féministe” aux congressistes

En consacrant presque exclusivement ce numéro de notre journal au Congrès, nous avons tenu à témoigner par là notre reconnaissance pour cette imposante manifestation féminine suisse. Reconnaissance pour celles qui, en 1896, et depuis lors frayèrent les voies à notre mouvement; reconnaissance pour celles qui, depuis bien des mois travaillent pour que ce Congrès présente une image fidèle de ce qu'est devenue la femme suisse. Reconnaissance aux chefs, qui avec sagesse, tact et compréhension des besoins actuels ont conduit notre mouvement; reconnaissance aussi à la grande armée des femmes qui travaillent, souvent silencieuses et ignorées, mais en l'âme desquelles vibre également l'espoir des temps nouveaux.

LE « MOUVEMENT FÉMINISTE »

### Un message des femmes suisses

Nous avons pensé qu'au moment où s'ouvre le 2<sup>e</sup> Congrès national suisse pour les intérêts féminins, il était utile de savoir ce qu'en attendent, non seulement celles qui en ont pris l'initiative, non seulement celles qui ont été à la brèche pour l'organiser, mais encore celles qui, dans différents milieux féminins comme dans différentes parties de notre pays, s'apprentent à y collaborer. Les réponses qui suivent montrent quel écho a rencontré notre question: En quoi consiste pour vous le principal intérêt du Congrès? et permettent d'autre part, à cette étape de notre mouvement féministe suisse de se faire une idée générale de ce qu'il désire et de ce à quoi il tend. (Réd.)

Genève, le 21 septembre 1921.

Chère Mademoiselle,

Comme vous le savez peut-être, l'organisation du futur Congrès avait été confiée par le Congrès de 1896 à la Commission permanente pour les intérêts féminins issue du Congrès. Celle-ci, en se dissolvant, peu après la création de l'Alliance nationale, lui remit également cette partie de son mandat.

Pour moi, le grand intérêt du Congrès qui se prépare est dans la démonstration de l'unité fondamentale du mouvement féminin chez les femmes suisses. Différentes de tendances, de milieux, de manières de concevoir le progrès de la cause de la femme, nous sentons toutes la force de l'idéal qui nous unit par dessus les divergences. Il y a

pour les organisateurs du I<sup>er</sup> Congrès une émotion profonde à constater qu'un quart de siècle a suffi pour unir dans un même effort toutes les grandes Associations de femmes suisses.

P. CHAPONNIÈRE-CHAIX,  
Présidente du Comité d'initiative du II<sup>me</sup> Congrès.

Zurich, le 21 septembre 1921.

Les quelques journées du Congrès sont trop remplies pour qu'on puisse en attendre autre chose qu'une impression générale. Pour moi, son principal intérêt réside dans l'image qu'il nous donnera du travail déjà accompli par les femmes, et des tâches qui se présentent encore à elles. J'espère de tout cœur que la satisfaction de ce qui est accompli sera dépassée par la conscience du travail encore beaucoup plus considérable qui est à accomplir, et que tous les membres du Congrès seront intimement persuadés du droit de la femme à son affranchissement politique comme de la nécessité de cet affranchissement politique.

RAGAZ,

Berne, le 22 septembre 1921.

Ce qui m'intéressera tout spécialement, c'est le nombre des participantes, qui nous donnera une idée nette de la proportion de femmes, lesquelles, en dépit de la fâcheuse situation économique actuelle et des tendances réactionnaires prévalant dans notre pays, sont et restent fermement attachées à l'ancien idéal de notre féminisme suisse.

Dr A.-L. GRÜTIER.

Vevey, le 22 septembre 1921.

Le II<sup>me</sup> Congrès des Intérêts féminins doit être:

1<sup>o</sup> Une manifestation de reconnaissance pour les organisatrices du I<sup>er</sup> Congrès en 1896. Que ces vaillantes fondatrices du féminisme en Suisse se sentent entourées à Berne d'une forte armée de collaboratrices qui ont été formées par elles, et qui continuent le travail qu'elles ont commencé.

2<sup>o</sup> Une leçon de choses vivante pour toutes les femmes, jeunes ou vieilles, qui sont restées éloignées des questions d'ordre général et qui ne comprennent pas encore que la femme doit voir au delà de son intérêt personnel ou familial.

P. COUVREU DE BUDÉ,

Le Mont s/Lausanne, le 23 septembre 1921.

Le grand intérêt du II<sup>me</sup> Congrès national suisse pour les Intérêts féminins me semble être tout d'abord dans le but même visé par ses initiatrices, à savoir la comparaison entre 1896 et 1921, et l'étude attentive du chemin parcouru pendant ces 25 années; ainsi que l'exa-



men critique du point d'arrivée... qui devra être un nouveau point de départ!

Puis la rencontre même de nombreuses femmes suisses d'entre les travailleuses sociales, apportant de toutes les régions du pays leurs expériences diverses, pour le plus grand profit des uns et des autres. Envisagé au point de vue de l'avenir, le grand intérêt du Congrès serait de faire des recrues. A cet égard, nous saluons tout particulièrement l'idée assez nouvelle d'une soirée pour la jeunesse, organisée à l'occasion du Congrès.

E. SERMENT.

*Le Locle, le 22 septembre 1921.*

Les personnes expérimentées attendent peu des Congrès! J'attends de celui de Berne qui sera une chose nouvelle pour beaucoup de participantes, et partant, une chose qui suscite l'enthousiasme:

1° une plus grande cohésion dans l'activité féminine des deux, trois ou quatre Suisse; trop souvent les Romandes ignorent les nombreuses impulsions ou réalisations de leurs Confédérées de la Suisse allemande, italienne, ou romanche, et vice-versa. Ce résumé de l'état de fait dans les diverses branches de l'activité féminine et cette prise de contact ne peuvent qu'avoir de bons résultats.

2° un stimulant dans tous les domaines de la femme suisse: activité professionnelle ou domestique, action sociale ou éducatrice, vie publique, etc., dans le sens d'un regain de zèle pour les pionnières actuelles, de l'acquisition de forces et de moyens nouveaux d'action par le recrutement de jeunes.

3° une réforme de l'éducation féminine en Suisse, dans le sens d'une féminisation plus complète de l'enseignement des fillettes, adolescentes et jeunes filles. On devra: 1° confier à des femmes (il en est de titrées et de capables pour tous les degrés de l'échelle, même les enseignements supérieurs), l'enseignement des jeunes filles, trop remises à l'influence de professeurs hommes; 2° par une culture physique plus poussée, remise à des femmes spécialistes; 3° par une formation entendue de la ménagère et de la mère, une initiation pratique plutôt que théorique — et trop négligée jusqu'ici — à la puériculture et aux méthodes d'éducation familiale; 4° par une éducation civique, nationale et sociale presque négligée partout encore. — Tels sont les buts poursuivis par toutes les éducatrices de notre pays, notamment la Commission d'éducation nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

Dr MARGUERITE EVARD.

*Aarau, le 24 septembre 1921.*

1° Le coup-d'œil rétrospectif jeté sur le développement de l'activité féminine pendant les derniers 25 ans est fait pour encourager nos efforts et pour redresser nos erreurs. Il ouvrira aussi de nouvelles perspectives à notre travail.

2° La population, de même que les autorités du pays, seront amenées à se rendre compte de l'œuvre que les femmes ont accomplie si consciencieusement et si utilement dans le domaine qui leur a été assigné jusqu'ici. Elles prêteront enfin l'oreille à leurs revendications.

M<sup>me</sup> SCHMUTZIGER,

Présidente de la Fédération des Sociétés pour le Relèvement moral.

*Zurich, le 24 septembre 1921.*

Nous nous intéressons avant tout aux questions suivantes: enseignement ménager dans les écoles primaires et secondaires; apprentissage des jeunes filles; orientation et enseignement professionnels; protection de l'adolescence et de la jeunesse; formation des personnalités qui se destinent à l'enseignement dans ce domaine; leurs conditions de salaire et de retraite.

HANNA KREBS,

Présidente de l'Association suisse des Maitresses d'écoles professionnelles et ménagères.

*Berne, le 24 septembre 1921.*

De tout temps la femme a accompli un très grand travail dans le domaine économique et dans celui de la culture générale. Le Congrès fournira la démonstration et une vue d'ensemble de cette activité; il fraiera la voie à des améliorations et stimulera l'esprit d'initiative.

B. TRÜSSEL,

Présidente de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses.

*Bâle, le 24 septembre 1921.*

Nous attendons du Congrès un sérieux progrès du succès de nos efforts. Il facilitera, en effet, un contact avec les personnalités et les groupements qui travaillent à élever le niveau moral de notre peuple et dont nous désirons mieux connaître l'activité.

En second lieu nous espérons acquérir de nouvelles sympathies, en exposant devant une nombreuse assemblée les dangers qui menacent la jeunesse féminine.

J. LIEB,

Présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille.

*Saint-Gall, le 26 septembre 1921.*

Toutes les questions traitées au Congrès m'intéressent, car chacune forme un tout complet. Si l'on voulait avoir un coup d'œil d'ensemble sur toutes les activités féminines et en même temps les étudier d'une façon détaillée, chacune de ces questions mériterait une attention sans partage. Mon seul regret, c'est donc que la richesse du programme nous mette dans l'obligation de choisir.

HÉLÈNE DAVID.

*Zurich, le 24 septembre 1921.*

J'ai le ferme espoir que la « Soirée de Jeunesse » du Congrès amènera un rapprochement des diverses organisations de jeunesse, qu'elle suscitera un nouvel intérêt pour le mouvement du féminisme dans le passé et le présent, et qu'elle créera ainsi des réserves d'énergie pour l'avenir. Que notre activité s'oriente vers le suffrage, le relèvement moral ou la paix — c'est toujours pour la jeunesse que nous travaillons. Si nous ne réussissons pas à nous assurer sa sympathie et son appui, tous nos efforts sont condamnés d'avance. Apprenons donc à comprendre la jeune génération et qu'à son tour elle sache apprécier ceux qui l'ont devancée dans la vie!

J. GLAETTLI-GRAP,

*Bâle, le 24 septembre 1921.*

A mon avis, la tâche essentielle d'un Congrès de ce genre consiste à montrer aux femmes qui sont sur la brèche qu'elles ne sont pas isolées, et que beaucoup d'efforts convergent vers un mouvement destiné à devenir tout puissant. En dépit des tristesses et des obscurités de l'heure présente, nous puisons dans cette conviction le courage d'aller de l'avant, de lutter contre les forces rétrogrades et de croire aux valeurs morales de l'humanité. Après le Congrès, les femmes retourneront à leur besogne plus libres de considérations égoïstes, plus sûres du succès de leurs peines.

A. KELLER,

Présidente de l'Union suisse des Institutrices.

*Berne, le 26 septembre 1921.*

J'attends du Congrès que toutes les femmes travaillant dans une œuvre spéciale apprennent à connaître les efforts qui sont faits dans d'autres domaines et prennent ainsi conscience du grand travail et de l'immense déploiement de forces que donnent les femmes à la société entière.

J'espère que la constatation de tout ce que les femmes donnent et des devoirs qu'elles remplissent leur fera comprendre que des droits devraient correspondre à un aussi grand effort.

A. LEUCH-REINECK,

Secrétaire générale du Congrès.

*Bâle, le 26 septembre 1921.*

L'avantage essentiel du Congrès me semble résider dans le fait qu'il offre un intérêt spécial à toutes les femmes:

1° Un encouragement à celles qui travaillent déjà avec nous.

2° Un enseignement à celles qui se tiennent encore à l'écart, et, espérons-le, un changement dans leurs convictions.

3° Un but pratique pour les mères et les ménagères.

4° Une initiative et de l'enthousiasme pour les jeunes filles.

E. ZELLWEGER,

Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

*Neuchâtel, le 23 septembre 1921.*

En ma qualité de suffragiste, je me réjouis:

1° de ce que que le II<sup>me</sup> Congrès des Intérêts féminins donne la mesure du chemin fait par nos idées en 25 ans: au Congrès de 1896: pas question du suffrage féminin; — en 1921, on lui fait une large place;

2° de l'occasion qu'il offrira aux non-suffragistes de se convaincre que, dans aucun domaine, elles ne feront rien de solide, tant qu'elles seront tenues en état de nullité politique.

EMMA PORRET,

Présidente de l'Union féministe pour le Suffrage

Genève, le 24 septembre 1921.

Se rendre compte des efforts et du résultat de l'activité des femmes suisses dans le dernier quart de siècle, prendre conscience de la solidarité dans le travail qui unit les femmes de notre pays, enrichir l'activité des unes par l'expérience des autres.

VALÉRIE DE MORSIER,

Secrétaire du Secrétariat genevois des Intérêts féminins.

La Faye près Moudon, le 24 septembre 1921.

En tant que représentante des femmes de la campagne, je me réjouis de ce que le Congrès a mis à son ordre du jour l'étude de la situation de la femme dans cette profession et des moyens propres à l'améliorer. C'est, je crois, la première tentative de rapprochement faite entre femmes qui ne se connaissent pas du tout, quoique vivant côte à côte, et cet effort des bonnes volontés ne peut qu'être efficace en gagnant à la cause féminine et féministe la confiance des paysannes. Vouloir se comprendre, c'est le plus sûr moyen d'arriver à une entente, que je crois possible, et c'est le plus sûr moyen de s'assurer le concours nécessaire de la paysanne pour les tâches qui s'imposent à la femme de l'avenir.

A. GILLABERT-RANDIN.

Interlaken, le 23 septembre 1921.

A mon avis l'intérêt du Congrès est plutôt de nature générale. Sa signification réside dans le fait qu'une assemblée féminine aussi nombreuse, appelée à traiter de toutes les formes de leur activité, donnera aux femmes une conscience plus claire de la capacité et de la valeur de leur sexe. Nous en rapporterons une connaissance approfondie de ce qui constitue notre vraie nature, nous pourrions enfin nous affranchir de ce sentiment d'infériorité qui paralyse souvent nos aspirations les meilleures

E. STRUB,

Présidente de l'Association suffragiste d'Interlaken.

## LE PREMIER CONGRÈS SUISSE pour les intérêts féminins

(Genève, septembre 1896)

On sait quelle circonstance toute extérieure donna naissance à ce Congrès. Une exposition universelle devant avoir lieu à Chicago, en 1894, une demande avait été adressée à tous les Etats d'Europe d'y envoyer des tableaux statistiques montrant l'activité de la femme, sa situation légale, économique, etc. Mais, le temps pressant trop pour qu'il fût possible de recueillir des documents, les moyens pécuniaires aussi faisant défaut, il fallut quant à la Suisse renoncer à ce projet. En revanche, et l'idée d'un Congrès féminin suisse ayant plusieurs fois été soulevée à Berne, à Zurich, à Genève, on pensa alors qu'il serait possible de présenter à un Congrès national le résultat des recherches et des enquêtes commencées en vue de l'Exposition de Chicago. Et une autre Exposition, nationale celle-là, devant avoir lieu en 1896, le moment sembla tout indiqué pour convoquer à cette occasion le premier Congrès pour les intérêts féminins à Genève.

Ce que fut ce Congrès, nos aînées nous l'ont souvent dit. Quelles révélations il leur apporta, quels horizons il ouvrit à celles qui entraient avec une certaine timidité encore dans le mouvement féministe, quel élan il donna à l'activité des autres, déjà plus avancées et plus compréhensives des besoins nouveaux de la femme, quel désir de groupement et de coordination de leurs efforts il leur inspira — puisque on peut dire que l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses est virtuellement née des suites du Congrès. Remarquablement organisé par

un Comité<sup>1</sup>, dont quelques membres élaborèrent un programme, tandis que les autres travaillaient sur place, présidé de main de maître par M<sup>lle</sup> Camille Vidart, il marqua une date, plus encore, une époque dans l'histoire de notre féminisme suisse.

Féminisme alors assurément très modéré. Certains problèmes qui nous passionnent actuellement et que personne n'aurait plus l'idée de qualifier d'extrêmes, et notamment la revendication essentielle et pressante, qui est devenue pour nous la base indispensable et la racine profonde de toutes les autres — le droit de vote, furent simplement mentionnés, effleurés, et prudemment remis à d'autres temps. Non pas, hâtons-nous de le dire, qu'aucun orateur reniât sa foi suffragiste, et soit M. Bridel, soit M. Wuarin, alors tous deux professeurs à l'Université de Genève, soit M. Grob, conseiller municipal à Zurich, eurent des paroles significatives sur l'utilité du droit de vote. Mais la réalisation de cette demande leur paraissait encore lointaine, et eux-mêmes la formulaient en théoriciens, en hommes de principes comme l'avaient formulée avant eux un Charles Secrétan ou un Hilty : tandis qu'il est rare maintenant qu'en traitant d'une réforme ou largement humanitaire, ou plus simplement circonscrite aux intérêts féminins, ne revienne pas ce refrain : « Si les femmes votaient, ou même encore plus souvent : *Quand les femmes voteront...* »

Les questions qui, au contraire, furent largement traitées au Congrès touchaient à l'éducation, puis à l'enseignement professionnel de la femme. Et c'était parfaitement logique. Car nous ne pourrions revendiquer actuellement l'accès des femmes à des professions diverses si les bases nécessaires à l'exercice de ces professions leur faisaient défaut ; nous ne pourrions réclamer pour la femme la place à laquelle elle a droit dans la société si elle était maintenue sur le plan inférieur d'une formation insuffisante et inégale à celle de l'homme. Assurément, maintenant, les rapports et les thèses de M<sup>mes</sup> Villiger-Keller (alors présidente de la Société d'Utilité publique des femmes suisses) et Tissot-Humbert (La Chaux-de-Fonds) sur l'enseignement ménager, ceux de MM. Largiader (Bâle) et Gœgg (Genève) sur l'enseignement commercial à donner aux jeunes filles, ceux de M<sup>me</sup> Anna Heer, médecin à Zurich, et de M<sup>me</sup> Monneron-Tissot (Lausanne) sur la préparation à la carrière d'infirmière et de garde-malade, ceux de MM. Stadler, recteur à Zurich et Numa Droz, ancien conseiller fédéral, sur l'enseignement supérieur et l'accès des femmes avec la même préparation que les hommes à certaines carrières libérales, nous semblent maintenant bien dépassés. Tant d'écoles ménagères, officielles ou particulières se sont ouvertes depuis lors — et un grand nombre justement sous la vigoureuse impulsion de la Société d'Utilité publique des femmes suisses ; tant de jeunes filles et de femmes ont envahi le domaine encore inexploré pour elles à cette époque de la sténo-dactylographie, de la tenue de livres, du travail de bureau et de banque ; nous sommes si bien persuadés que, pour être une bonne garde-malade, il ne suffit pas d'en avoir le désir, mais de se plier à une préparation professionnelle complète ; la femme médecin, dentiste, pharmacienne, bibliothécaire, journaliste — il était à peine question alors de femme avocat, et pas du tout de femme pasteur — sont si bien entrées dans nos habitudes que tout ce qui avait pu être dit à ce sujet en 1896 nous semble enfoncer des portes ouvertes. Mais elles étaient, ou fermées, ou tout juste entrebaillées il y a un quart de siècle. Et d'ailleurs, la question de l'enseignement ménager n'a jamais dis-

<sup>1</sup> Les membres de ce Comité étaient M. et M<sup>me</sup> Boos-Jehger (Zurich), M<sup>me</sup> Ryff (Berne), M<sup>lle</sup> H. de Mulinen (Berne), M. L. Bridel (Genève), M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix (Genève), M<sup>lle</sup> Camille Vidart (Genève).